

NÉGOCIATION ASSURANCE CHÔMAGE : MACRON ET LE MEDEF VONT-ILS REMETTRE LE FEU AU RÉGIME DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE ? [1]

18 Juillet 2018

Le président Macron a annoncé presque par surprise aux député.e.s et confirmé aux responsables des organisations syndicales et patronales, qu'une nouvelle négociation assurance-chômage allait commencer en septembre.

La loi de 2015 prévoit automatiquement une négociation du régime des artistes et techniciens intermittents du spectacle, en parallèle à la négociation du régime général.

Le patronat, et en particulier le nouveau président du Medef Roux de Bézieux, n'ont jamais caché leur hostilité à l'encontre du régime spécifique (les annexes 8 et 10) et à l'accord obtenu le 28 avril 2016.

De plus, le gouvernement entend faire de nouvelles économies sur l'assurance chômage. La Ministre du Travail a ainsi annoncé au Sénat qu'elle voulait une « allocation de longue durée » ; en réalité le gouvernement veut économiser 2 à 3 milliards d'euros sur l'Allocation Spécifique de Solidarité (« ASS », destinée à certains chômeurs en fin de droit à laquelle les intermittents n'ont pas accès), jusqu'alors financée par l'État, en la mettant à la charge de l'Unédic.

Nous savons que l'accord du 28 avril 2016 a permis d'ouvrir des droits à plus de 4 000 artistes et techniciens supplémentaires et a réduit les discriminations liées aux congés maternité... Il demeure perfectible sur bien d'autres points, mais il va falloir empêcher que de nouvelles coupes soient réalisées dans les droits des privés d'emploi.

La CGT Spectacle et le SFA appellent dès à présent à la vigilance de toutes et tous dès les rentrée !

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

Coordonnées du SFA

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)
[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): <https://sfa-cgt.fr/news/1556>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/news/1556>